

Procès verbal

Assemblée Générale

Vendredi 09 mars 2012

Ce compte-rendu a été entériné à l'unanimité par l'Assemblée Générale du Comité Départemental réunie le 09 mars 2013

OUVERTURE de l'Assemblée Générale , à 19h45 , par Agnès Gautherin , Présidente du Comité Départemental.

PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur Pascal BOURGEOIS	Vice-Président du Conseil Général
Monsieur Rémi STRASBERG	Président du Comité Régional UFOLEP de Bourgogne
Monsieur Michel LEBLANC	Président du CDOS
Madame Hélène VERY	Présidente Ligue de l'Enseignement 89
Monsieur Benoît GALLET	DTN.Adjoint UFOLEP Nationale
Monsieur Fabrice SAUVEGRAIN	Délégué Régional UFOLEP Bourgogne

PERSONNALITES ABSENTES EXCUSEES

Monsieur Philippe MACHU	Président du Comité National UFOLEP - Excusé
Monsieur Guy FERREZ	Maire d'Auxerre et Président de la Communauté de Communes – Excusé
Monsieur David CLUZEAU	Secrétaire général de l'URFOL
Monsieur Yves COGNERAS	Directeur Départemental DDCSPP
Monsieur Pascal LAGARDE	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, responsable pôle Jeunesse
Monsieur Gérard MORETTI	Président du Comité Départemental Sport Adapté
Monsieur Yves BIRON	Conseiller Municipal de la Ville d'Auxerre, chargé des Sports ,
Madame Sylvie GIBIER	Présidente USEP
Monsieur Bernard MILLET	Président de PSY
Monsieur CHALON	Membre du Comité Directeur UFOLEP
Madame Françoise TISSERAND	Membre du Comité Directeur UFOLEP
Monsieur Michel BARONNAT	Membre du Comité Directeur UFOLEP
Madame Louise CHARUE	Membre du Comité Directeur UFOLEP
Monsieur Eric HARDY	Membre du Comité Directeur UFOLEP
Monsieur Charly GONZALEZ	Délégué Départemental UFOLEP.Yonne

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 06 mai 2011 entériné à l'unanimité.

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 06 mai 2011 entériné à l'unanimité.

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 mai 2011 entériné à l'unanimité.

Nombre de licences 2010/2011 : 3 747

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, nombre de licenciés représentés : 1 033

A / RAPPORT MORAL de la Présidente Agnès GAUTHERIN

- Voir pièce jointe « Rapport moral 2012 » en fin de compte-rendu

- Votants : 1 033 Pour : 1 033 Contre : 0 Abstentions : 0

- Remarque : Au moment du vote, une personne s'est abstenue. Ce vote n'a pu être pris en compte, la personne concernée ayant voté à titre individuel et n'étant pas mandatée pour représenter son association.

B / RAPPORT D'ACTIVITE présenté (sous forme vidéo) par la présidente du Comité, Charly GONZALEZ, délégué départemental UFOLEP. Yonne étant absent pour raisons familiales.

Document remis à chaque représentant d'association présent .

Disponible pour les absents , au siège de l'UFOLEP .

Légère baisse du nombre de licenciés .

Mais peu de féminines et de jeunes.

. L'essentiel des licences concerne les « Adultes masculins » pratiquants

. les activités cyclistes (Cycloport – Cyclotourisme – VTT°

. le football à 7

. le motocross

. le tennis de table.

. Huit Commissions Techniques (Aéromodélisme -Cycloport – Cyclotourisme- Billard - Football – Motocross - Poursuite sur terre – VTT)

. Journées spécifiques organisées par le Comité Départemental et journées d'initiation (marche nordique).

. Partenariat avec le CDSA (« Mercredis ufolep/sport adapté »).

.Vie statutaire :

- Le Comité Directeur s'est réuni 6 fois depuis l'AG de mai 2011.

- Trois groupes ont travaillé sur des projets spécifiques :

. Sport Adapté

. Multisports

. Projets

C / PRESENTATION du compte d'exploitation et du bilan financier

par Fatima BOUGHRARA , secrétaire-comptable du Comité Départemental .

Lecture par Agnès GAUTHERIN , Présidente du Comité Départemental, du rapport de Karine HENNARD , vérificateur aux comptes de l'UFOLEP . Celle-ci note qu'elle n'a relevé aucune anomalie dans les comptes et la tenue de la comptabilité du Comité .

- Voir pièce jointe « Rapport CRT.financier en date du 09 mars 2010 » en fin de compte-rendu.

Compte d'exploitation et bilan financier, arrêtés au 31 décembre 2011, approuvés à l'unanimité (1 033 votants).

D / PRESENTATION du budget prévisionnel 2012, par Fatima BOUGHRARA.

- Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité (1 033 votants)

E / ELECTION COMPLEMENTAIRE au Comité Directeur

- A pourvoir un « poste masculin » (suite à une démission)
- Aucun candidat .

Avant de donner la parole aux personnalités présentes, la Présidente du Comité a demandé si quelqu'un souhaitait poser des questions.

Un président d'association a fait part de son inquiétude, suite aux informations qui ont été adressées aux clubs, en ce qui concerne les problèmes d'assurance (pour les licenciés et pour les organisateurs) et les dispositions tarifaires qui pourraient en découler pour la prochaine saison 2012/2013.

C'est Benoît Gallet, DTN.Adjoint à l'UFOLEP Nationale, qui a répondu.

Il a expliqué ce qui motive l'absolue nécessité de revoir globalement le problème des assurances pour les licences R.3 (qui incluent en particulier les activités cyclistes et la moto).

Depuis 2004, date à laquelle la MAIF est devenue l'assureur de l'UFOLEP, le déficit global, suite au coût d'accidents « Activités cyclistes » et »Moto » est de 20 millions d'euros et, actuellement, sur ces activités « le trou » continue de se creuser à raison de 6 millions d'euros/an.

Cela est dû au fait qu'il y a des accidents pour lesquels l'assurance peut avoir des indemnités énormes à verser (accident ayant entraîné une tétraplégie : 6 millions d'euros – Frais médicaux - Dommages et intérêts – Rente à vie -Réaménagement du domicile....).

En conséquence, au 01 janvier 2012, la MAIF a dénoncé le contrat en ce qui concerne les activités cyclistes et la moto.

Pour la moto, le problème a été résolu (accord avec un autre assureur).

Par contre, il faut complètement retravailler les garanties qui seront proposées pour les licenciés et organisateurs « Activités cyclistes ». Il est évident que ces nouvelles propositions engendreront une augmentation des assurances.

Plusieurs solutions sont à l'étude.

Les Comités Départementaux seront informés des nouvelles dispositions à l'issue de l'Assemblée Générale Nationale d'avril 2012.

F / INTERVENTION des personnalités

a) Rémi STRASBERG, Président du Comité régional UFOLEP de Bourgogne

A Rappelé que

a) Le Comité Régional UFOLEP est constitué de 375 associations regroupant 11 000 licenciés, l'Yonne étant le 1^e Comité ;

b) pendant la prochaine olympiade, le Comité Régional devra adapter les pratiques à notre époque et travailler sur la corrélation entre Sport et santé ;

c) malgré le travail des délégués départementaux et du délégué régional, qui forment une équipe soudée et efficace, il est difficile de réaliser une réelle régionalisation des activités, compte tenu de la diversité des pratiques entre les départements ; il est regrettable que le Comité Directeur soit dans l'obligation de limiter ses réunions, les membres manquant de disponibilités du fait de leurs multiples implications ;

d) le rôle du Comité Régional est aussi de se faire reconnaître auprès du Conseil Régional, de la DRCSPP et du CROS ;

e) 2013 sera l'année du renouvellement de l'ensemble des Comités Départementaux et Régionaux, et qu'il faut penser dès maintenant à en assurer la pérennité, sachant qu'il faudrait peut-être augmenter le nombre de représentants par département afin qu'il y ait un éventuel roulement des présents lors des réunions ;

f) il faut admettre que la régionalisation est inéluctable et qu'il est nécessaire d'y travailler sérieusement dès maintenant.

b) Benoît GALLET, DTN.Adjoint à l'Ufolep Nationale

A dit son plaisir de participer à cette AG et d'y rencontrer les responsables.

Note que

- la légère augmentation du nombre de licences apparaît également au niveau national, l'Yonne étant classée au 38^e rang. Par contre, légère baisse du nombre d'associations.

- chaque année, il y a un renouvellement très important des licenciés R.1 (130 000 licenciés nouveaux donc 130 000 licenciés qui ne renouvellent pas leur licence) ;

- il faut accompagner les associations et faire de la formation pour intégrer de nouvelles activités et développer la notion de services ;

- ces nouvelles actions amènent à réfléchir au fonctionnement de la fédération et donc à travailler avec d'autres structures et à s'appuyer sur des professionnels.

- l'Ufolep aura sa place dans le paysage associatif si elle s'appuie sur les principes « Loisir et compétition », « Découverte de nouvelles activités » et corrélation « Sport et Santé ».

c) Hélène VERY, Présidente de la Ligue de l'Enseignement Yonne

Se félicite du partenariat et la bonne entente qui existent entre l'UFOLEP et la Ligue.

Salue l'excellent travail des responsables et des bénévoles.

d) Gérard MORETTI , Président Départemental du Sport Adapté , absent , avait adressé un message dont la Présidente du Comité UFOLEP a fait lecture

« Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que votre AG se déroule dans les meilleures conditions. Il m'aurait été agréable, comme l'an passé, d'être parmi vous ce soir mais le choix était cornélien : l'UFOLEP ou la neige et quelques vacances !

Une pensée néanmoins et des remerciements pour le partenariat réussi entre l'UFOLEP et le CDSA.89 à travers les mercredis ufolep/sport adapté avec un coup de chapeau à Charly, l'organisateur de celles-ci. A mon avis, cette complémentarité et ce partenariat pourraient certainement aller plus loin dans le respect de nos deux organisations et cela au bénéfice des personnes en situation de handicap mental.

Merci à la Présidente, Agnès Gautherin, avec qui la coopération est toujours agréable et c'est donc en forme (je l'espère) que je vous retrouverai pour de nouvelles aventures... ».

e) Michel LEBLANC, Président du CDOS

A félicite les responsables et l'ensemble des clubs pour leur dynamisme, car il n'est pas facile de gérer x activités au sein d'un même comité et de faire cohabiter loisir et compétition.

A noté qu'il y a 24 comités dans l'Yonne et que l'UFOLEP est le 6^e par son nombre de licences.

Est satisfait que le Comité Ufolep devienne « Tête de réseau » afin d'aider les petites associations dans leur fonctionnement.

A rappelé que le CDOS est un centre de ressources pour aider les dirigeants et qu'il propose de multiples formations à des tarifs très peu élevés voire gratuits.

f) Pascal BOURGEOIS, Vice-Président du Conseil Général chargé des sports

A présenté les excuses du président du Conseil Général.

A félicité le Comité, les clubs et l'ensemble des bénévoles pour leurs organisations.

A insisté sur la nécessité de développer, en particulier auprès des jeunes, les valeurs (sens de l'effort – sociabilité – reconnaissance des différences...) que véhicule l'Ufolep.

A rappelé que le chapitre « Sport » du Conseil Général a été augmenté cette année de 12% et que le Conseil Général est toujours prêt à soutenir l'Ufolep .

G / RECOMPENSES HONORIFIQUES

a) Médailles de BRONZE

- Félicien LOUIS (Moto Sport Nature – Motocross)
- Léone MICHAUD (VTT.Ancy-le-Franc- VTT)
- Christophe CHICOUARD (FC.Paron– Football)

b) Médailles d'ARGENT

- J.Pierre TAQUE (AS.Brichères – Football))

En conclusion de cette AG, la Présidente du Comité a remercié le délégué et la secrétaire comptable pour leur travail de préparation, et rappelé que les CTD doivent impérativement respecté les délais qui sont fixés pour la remise des documents indispensables au bon fonctionnement de la fédération, en particulier en ce qui concerne la comptabilité.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 21 heures 30

Le 10 mars 2012

La Présidente du Comité
Agnès Gautherin

La secrétaire du Comité
Nicolle Durand

Pièces jointes : - Rapport moral de la Présidente du Comité

- « Rapport CRT.financier en date du 09 mars 2010 »

RAPPORT MORAL

C'est la fin d'une olympiade qui s'annonce, et avec elle, à la fois l'heure des bilans et des projets.

La diversité de nos pratiques et de nos publics, notre double culture loisir/compétition, sont à la fois une force et une faiblesse.

Le poids de nos activités traditionnelles fait que nos commissions techniques restent principalement centrées sur leur pratique, soucieuses de faire le maximum pour les clubs et les pratiquants.

Si le Comité Directeur a la volonté, dans son projet pour l'olympiade à venir, de s'ouvrir vers de nouveaux publics et de nouvelles activités, porteuses de notre identité multisports, il ne peut y parvenir sans le soutien de ses commissions techniques, même si nous savons tous que ces bénévoles sont déjà fortement sollicités et mobilisés pour gérer l'activité au quotidien.

Mais s'il n'y a pas de projet il n'y a que du fonctionnement, on s'installe dans la routine et pas dans l'avenir.

S'il y a effectivement un décalage entre les objectifs de développement que nous nous sommes fixés et la mise en pratique, sur le terrain, il n'en demeure pas moins que nous sommes à l'UFOLEP, et que nous devons nous démarquer des fédérations délégataires.

Vous êtes tous là pour défendre des valeurs, mais il ne suffit pas de le dire, il faut que nos missions, nos actions soient réellement en adéquation avec ces valeurs.

Dans le sport « autrement » que nous voulons, nos missions sont d'éduquer, d'accompagner, de former, afin de contribuer à l'épanouissement de l'individu.

Nous n'y parviendrons qu'en proposant des pratiques alternatives à celles des autres fédérations, des pratiques où l'on donnera du sens à notre appartenance UFOLEP et Ligue de l'Enseignement.

Si je suis consciente des difficultés et des remises en question que cela implique pour chacun d'entre nous, je n'en suis pas moins persuadée qu'un projet construit d'après nos valeurs, sera un réel outil de développement, pour peu que chacun y mette un peu de son expérience.

L'UFOLEP de l'Yonne c'est une équipe, et comme toute équipe, elle est hétérogène. Chaque membre de cette équipe a des compétences différentes, elles deviendront complémentaires pour peu que chacun devienne acteur du projet et décide de construire collectivement et sur la durée.

Travailler en équipe c'est respecter, connaître les différences et les accepter, c'est être à l'écoute, mais c'est aussi avoir connaissances des réalités et savoir poser des limites. Travailler en équipe c'est s'engager et mettre en œuvre des missions décidées par la majorité.

Dans un groupe, on ne peut pas être d'accord sur tout, tout le temps, mais les valeurs et les missions définies en commun ne sont pas négociables et ne doivent pas être remises en cause, si l'on veut que le projet global aboutisse.

L'UFOLEP de l'Yonne a encore de beaux jours devant elle, avec vous tous, avec beaucoup de travail, de prise de risques sans doute, de contrôle, pour parvenir à ce qui vous tient tant à cœur : votre sport pour le plaisir et le bien-être mais « autrement ».

Agnès Gautherin – Présidente du Comité Départemental UFOLEP.Yonne

RAPPORT DU CONTROLEUR FINANCIER
--

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association UFOLEP pour l'exercice civil du 01/01/2011 au 31/12/2011 et conformément à la mission confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué les diligences et sondages nécessaires au contrôle des comptes.

A l'issue de nos travaux, et sur la base des documents présentés, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	478 179
- Cotisations pour la période	50 925
- Résultat net comptable	25 225

Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

La méthode utilisée pour les amortissements est le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Fait à Auxerre, le 9 mars 2011,
Le contrôleur financier
Karine HENNARD